



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13/03/2025

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

BôWatts, la marque locale d'électricité verte du Beaujolais baisse ses tarifs et lance une nouvelle offre pour les professionnels !

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais a lancé en mai 2023 la **première marque locale d'électricité** portée par une collectivité territoriale.

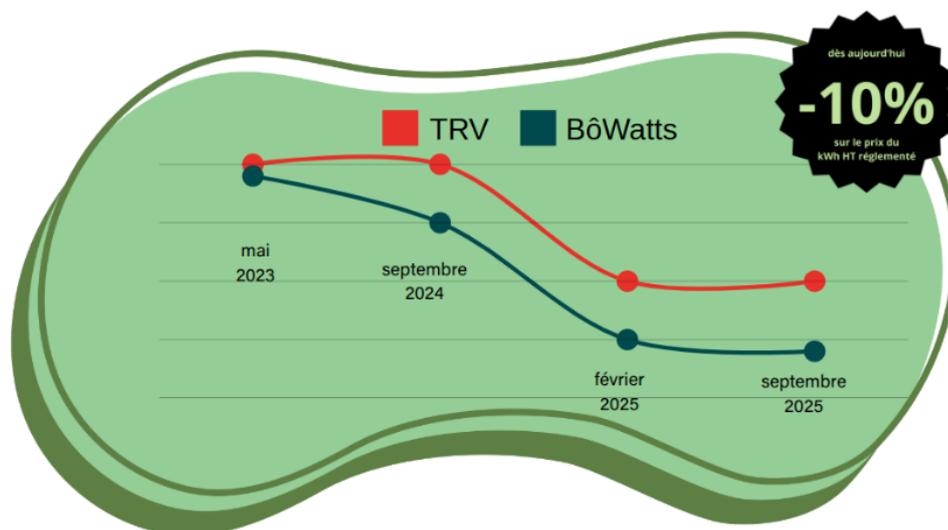
BôWatts est une marque d'électricité innovante qui propose différents services aux habitants du territoire :

- Une **offre d'électricité verte et française à -10%** sur le Tarif Réglementé de Vente par l'État négociée avec notre partenaire fournisseur Alpiq France ;
- Un **outil de suivi des consommations** en temps réel permettant de faire jusqu'à 23% d'économies d'électricité (d'après une étude du CNRS) ;
- Une **communauté énergétique** animée par une ambassadrice de l'énergie pour accompagner les habitants dans l'ensemble de leurs démarches.

Depuis son lancement, BôWatts est en train de devenir un fournisseur important sur le territoire en volume d'abonnés, propose des tarifs toujours plus attractifs et a récemment ouvert une nouvelle offre à destination des professionnels.

1°/ BôWatts a baissé ses tarifs au 1^{er} février 2025

L'offre BôWatts est une offre « sérénité » pour les habitants du territoire car elle est indexée sur le Tarif Réglementé de Vente (TRV) de l'Électricité, sans jamais le dépasser. Au 1^{er} février 2025, le TRV a baissé de -20% et donc les tarifs BôWatts également en conservant la négociation des -10% sur ce nouveau prix.

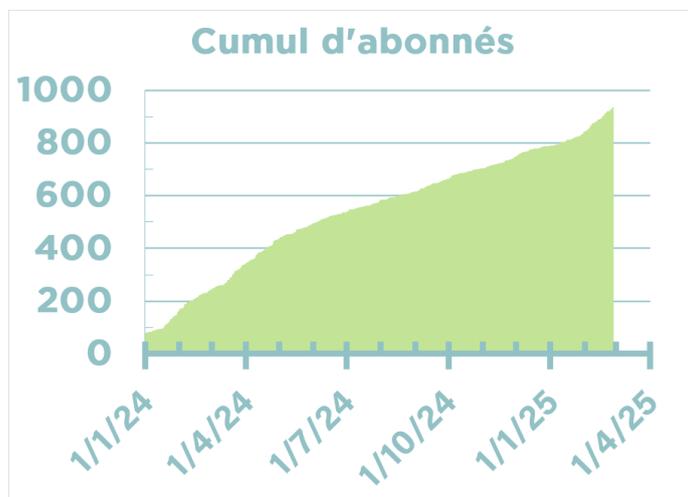


2°/ BôWatts atteint presque 1000 abonnés et devient le 4^e fournisseur du territoire derrière les géants du marché

Depuis janvier 2024, le nombre d'abonnés n'a cessé d'augmenter. Le seul mois de février 2025 a même accueilli 100 nouveaux abonnés.

Fin février, 942 foyers représentant 2 204 habitants se fournissent chez BôWatts.

BôWatts devient donc le 4^e fournisseur d'électricité du territoire derrière les géants du marché de l'électricité (EDF : 70% ; ENGIE : 15% ; Total Energie : 11%).



3°/ Lancement d'une nouvelle offre pour les professionnels : BôWatts PRO

Après une année consacrée au développement de l'offre pour les particuliers et face à son succès, BôWatts propose désormais, depuis le 1^{er} février 2025, une offre d'électricité pour les professionnels.

Cette offre est ouverte aux professionnels avec une puissance souscrite inférieure ou égale à 36kVA et avec un compteur situé sur une des 35 communes de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

Il s'agit d'une offre avec une durée d'engagement d'un an avec un prix fixe pendant un an à -10% du Tarif Réglementé de Vente de l'électricité.

4°/ Présentation du 1^{er} adhérent de BôWatts PRO

Suite au lancement de l'offre BôWatts PRO, des premiers professionnels ont souscrit dès la sortie de l'offre. En effet, plusieurs professionnels du territoire étaient en demande et en attente de cette offre.

Le 1^{er} professionnel à avoir souscrit est la société L.A.C.S de Jonathan Colovray. Son entreprise est une société d'analyse des sols implantée à Saint-Lager (Laboratoire d'Analyse et de Contrôle des Sols).

Une vingtaine de professionnels ou copropriétés ont déjà reçu une proposition tarifaire et devraient souscrire dans les jours à venir.

Documents joints : merci de cliquer sur les liens

- [Flyer BôWatts Particulier](#) et [grille tarifaire au 01/02/2025](#)
- [Flyer BôWatts PRO](#) et [grille tarifaire au 01/02/2025](#)

CONTACTS PRESSE

CCSB - Cynthia GISSOT – 06 62 99 14 01 – c.gissot@ccsb-saonebeaujolais.fr

BôWatts - Marie-Maud BONNET - 06 75 08 20 15 - info@bowatts.fr